



## Baccalauréat Professionnel Agroéquipements en 2 ans



### Conditions d'accès

**Le recrutement est réservé en priorité aux :**

- ✓ Elèves issus d'une seconde professionnelle.
- ✓ Elèves issus d'une seconde Générale et Technologique (après dérogation de la DRAAF)
- ✓ Titulaires d'un CAPa\*.
- ✓ Elèves ayant suivi une année de 1<sup>ère</sup> scientifique ou technologique, après dérogation de la DRAAF.

\*avec avis favorable de la direction du CFAA.

### Obtention du diplôme

**Le diplôme du Bac Pro est délivré à l'issue :**

- ✓ du contrôle continu en cours de formation qui détermine 50 % de la note d'examen,
- ✓ et des épreuves terminales :
  - ◆ Français (écrit).
  - ◆ Histoire/Géographie.
  - ◆ Mathématique.
  - ◆ Sciences appliquées aux technologies.
  - ◆ Rapport de stage.

### Organisation de la formation

La formation est réalisée dans le cadre de l'apprentissage sur deux années à raison de 21 semaines de cours au CFAA par an (soit 770 h par an)

Les jeunes fréquentent les cours par alternance, de septembre à juin, au rythme de 2 semaines entreprise/2 semaines Centre de Formation.

Le reste du temps est consacré à la formation en entreprise (dont 5 semaines de congés payés).

Les déplacements pour rejoindre le centre sont indemnisés sur la base d'un forfait annuel.

### Matières

**Modules d'enseignement général :**

- Français.
- Education Socio-Culturelle et communication.
- Connaissance du monde contemporain.
- Langue vivante.
- EPS.
- Biologie humaine.
- Maths.
- Physique-Chimie.
- Informatique.
- Biologie.

**Modules d'enseignement professionnel :**

- Le secteur des agroéquipements.
- Caractéristiques de fonctionnement de différents matériels, outils et équipements.
- Chantier d'opérations culturales.
- Maintenance des matériels outils et équipements.
- La gestion du parc d'agroéquipements.
- MAP : Module d'Adaptation Professionnelle.
- Ateliers individualisés.

### Débouchés :

Les titulaires d'un Bac Pro Agroéquipements peuvent exercer leur activité :

- ✓ Dans des exploitations agricoles comme salarié, chef d'exploitation.
- ✓ Poursuivre leurs études en BTS, en BTS TSMa ou BTS GEA à Vesoul Agrocampus.



Formation par  
apprentissage

CFA Agricole  
de Haute-Saône

16, rue E. Belin  
CS. 60363  
70014 Vesoul cedex  
Tél. 03 84 96 85 00  
Fax 03 84 96 85 50

cfa.haute-saone@educagri.fr

www.epl.vesoul.educagri.fr